

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq du mois de novembre à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de *Beaumont* dûment convoqués le 19 novembre 2021.

Présent(s) : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet, Nicolas Laks

MM les Conseillers : A. Blanc, Nathalie Laks, C. Roy, V. Roy, S. Manganelli, J. Personnaz, P. Meylan, S. Pérou, M. Aragon, S. Casabianca

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : C. Arhuero donné à C. Seifert, S. Baud donné à T. Eudes, G. Vilmint donné à S. Manganelli,

Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi, R. Cusin

Le secrétariat a été assuré par : Sophie Mercet

Nombre de membres

En exercice :	21
Présents :	16
Votants	19
Dont pouvoirs	03

N° 2021-74



INTERCOMMUNALITE- Election des représentants de la commune de Beaumont au sein du SIVU Beaupré

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) Beaupré regroupe les communes de Beaumont et Présilly.

Suite au renouvellement des conseillers municipaux, ont été élus 4 délégués par commune et 2 suppléants.

Les délégués titulaires étaient :

- Céline Roy
- Christophe Seifert
- Pierre Meylan
- Guillemette Vilmint

Les délégués suppléants étaient :

- Aude Saint Pierre
- Sylvain Pérou

Le 25 juin 2020, le conseil municipal a dû délibérer à nouveau suite à la démission de Christophe Seifert.

De ce fait les délégués titulaires sont devenus :

- Céline Roy
- Aude Saint Pierre
- Pierre Meylan
- Guillemette Vilmint

Les délégués suppléants sont devenus :

- Nicolas Laks
- Sylvain Pérou

N° 2021-74



Envoyé en préfecture le 30/11/2021

Reçu en préfecture le 30/11/2021

Affiché le



ID : 074-217400316-20211125-D2021_74-DE

Le 17 décembre 2020 nous avons dû à nouveau délibérer suite à la démission de Pierre Meylan et de Sylvain Pérou.

Nicolas Laks est devenu membre titulaire et Jérôme Personnaz membre suppléant.

Les représentants à compter de cette date étaient donc :

Titulaires : Céline Roy, Aude Saint-Pierre, Guillemette Vilmint, Nicolas Laks

Suppléants : Jérôme Personnaz, Marc Genoud

Aujourd'hui, suite à la démission de Aude Saint-Pierre, il convient de la remplacer.

Sont candidats : Nathalie LAKS

Les représentants à compter de cette date, suite au vote du conseil municipal qui accepte à la majorité des voix (abstention : M. Aragon et P. Meylan) sont :

Titulaires : Céline Roy, Guillemette Vilmint, Nicolas Laks, Jérôme Personnaz

Suppléants : Marc Genoud et Nathalie Laks

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire
A Beaumont, le
Le maire,

